

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

COMMUNES

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal

CREMIEU

Philippe FRANCOIS
(titulaire)

Patrick BALEH
(titulaire)

Claire DUTHEIL
(titulaire)

Philippe GRECIET
(suppléant)

Laurianne BERCHOUX
(suppléant)

Joris BALEH
(suppléant)

Conseiller municipal appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal

Azucena HERNANDEZ
(titulaire)

Florian CASTOR
(titulaire)

Virginie DESMURS-COLOMB
(suppléant)

Sébastien GEOFFRAY
(suppléant)

N.B. : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux dans le délai de deux mois suivant sa publication auprès du tribunal administratif de Grenoble :
 - par écrit à l'adresse suivante : 2 place de Verdun - BP 1135 - 38022 GRENOBLE CEDEX
 - ou par voie dématérialisée au moyen de l'application « Télérecours Citoyens » sur le site www.telerecours.fr